



Double diplôme Licence de Droit - LL.B. of Law en convention avec l'Université Lumière Lyon 2 en partenariat avec The City Law School, City St George's, University of London (Royaume-Uni)



La Faculté de Droit de l'UCLy et la City St George's, University of London proposent une nouvelle formation internationale diplômante en Droit offrant ce que la pédagogie des deux Universités a de plus appréciable. Dans un cadre d'excellence, il sera possible d'acquérir des connaissances et des compétences juridiques et linguistiques internationales, dans le contexte de deux économies parmi les plus dynamiques en Europe et dans le monde. Le programme de double diplôme conduit à l'obtention, au terme de la troisième année, de la Licence de Droit française et du LL.B. of Law anglais.

OBJECTIFS

Donner aux étudiants des connaissances et compétences solides en droit français et en droit anglais, avec un partenaire situé au cœur de la City St George's, University of London, acteur majeur des affaires internationales et berceau de la Common Law.

DÉBOUCHÉS

- Poursuivre des études supérieures en France comme à l'étranger, en particulier dans les pays anglophones
- Se présenter à des examens d'accès à des écoles professionnelles
- De multiples carrières : services juridiques d'entreprises internationales, avocat dans le contexte français ou international...

POINTS FORTS

- Un double diplôme :
 - Licence de Droit
 - Diplôme de 1er cycle anglais [LL.B. of Law]
- Une formation d'excellence, reconnue et très sélective
- Se doter d'un profil de juriste international
- Acquisition d'une employabilité en 3 années

Directrice pédagogique

👤 Djoleen MOYA

Secrétariat

✉ llb@univ-catholyon.fr

☎ 04 72 32 58 99

Page web :



Cliquez ou flashez



20

places
disponibles
pour une
formation
sélective

CONDITIONS D'ADMISSION

- Sur dossier académique (résultats et appréciations – pour plus de détails, se référer aux conditions figurant sur Parcoursup)
- Maîtrise de la langue anglaise – Niveau C1
- Le suivi d'un enseignement de langue anglaise est essentiel. La moyenne des notes obtenues en anglais sur l'ensemble des trimestres de 1ère et sur les 2 premiers trimestres de terminale sera pris en compte (au moins une moyenne supérieure ou égale à 15/20).
- Pour les candidats dont l'anglais n'est pas la langue maternelle, il est fortement recommandé de faire certifier le niveau de langue. Les scores suivants attestent d'un niveau suffisant pour poursuivre des études supérieures en anglais :
 - **IELTS** : 7.0, avec au moins 6.0 pour tous les sous-scores
 - **TOEFL iBT** : 95, avec des sous-scores au minimum de 24 (: écrit et lecture), 22 (: écoute), et 25 (: oral)
 - **LanguageCert ESOL International online** : C1 Expert Pass
 - **PTE Academic** : 65

PREMIÈRE ANNÉE (LYON)



Semestre 1

Cursus classique de la L1 en Droit

Suivi des cours de droit dispensés en anglais :

- Global Contemporary Issues

Modules de la City Law School, à suivre en distanciel, avec des sessions ponctuelles en présentiel assurées par des enseignants venus de Londres et des travaux dirigés en présentiel à l'UCLy :

- Contract Law I
- Public Law
- Foundation of Legal Analysis I

Semestre 2

Cursus classique de la L1 en Droit

Suivi des cours de droit dispensés en anglais :

- International and European Institutions

Modules de la City Law School, à suivre en distanciel, avec des sessions ponctuelles en présentiel assurées par des enseignants venus de Londres et des travaux dirigés en présentiel à l'UCLy :

- Criminal Law I
- Foundation of Legal Analysis II

DEUXIÈME ANNÉE (LYON)



Semestre 3

Cursus classique de la L2 en Droit

Suivi des cours de droit dispensés en anglais :

- EU Law 1

Modules de la City Law School, à suivre en distanciel, avec des sessions ponctuelles en présentiel assurées par des enseignants venus de Londres et des travaux dirigés en présentiel à l'UCLy :

- Mediation
- Land Law I
- Equity and Trusts I

Semestre 4

Cursus classique de la L2 en Droit

Suivi des cours de Droit dispensé en anglais :

- EU Law 2

Modules de la City Law School, à suivre en distanciel, avec des sessions ponctuelles en présentiel assurées par des enseignants venus de Londres et des travaux dirigés en présentiel à l'UCLy :

- Tort Law
- Criminal Law II
- Intellectual Property Law

TROISIÈME ANNÉE (LONDRES)

Semestre 5 et 6



Cursus classique du LL.B. of Law [S5+S6]

Mobilité annuelle à la City St George's, University of London

Suivi des modules "electives" [4 par semestre] à choisir à la City St George's, University of London pour totaliser le nombre de crédits requis, dont notamment :

- Competition Law
- Maritime Law
- Free Movement of Goods Persons and Services
- Laws of European Convention of Human Rights
- Government Law and Democracy
- Foundation of Commercial Law
- Further Issues of Commercial Law
- International Banking Law
- International Economic Law
- International Commercial Arbitration
- Employment Law
- Law of Evidence
- Forensic Science and Legal Process
- Legal Ethics and Professional Responsibility
- Introduction to Solicitor's Professional Qualification